

**Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Exposition archéologique 2006
«De Vesontio à Besançon, la ville s'expose» - Signature d'une convention
entre la Ville et l'INRAP - Demande, encaissement et réaffectation
de subventions sur l'exercice 2005**

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : De mai à décembre 2006, le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie présentera une exposition-événement consacrée aux résultats des fouilles archéologiques qui, depuis une quinzaine d'années, à l'occasion de chaque chantier urbanistique, font resurgir des pans entiers du passé de notre ville. Ces découvertes relatées dans les médias locaux et nationaux, suscitent un immense intérêt auprès des Bisontins et des habitants de notre région.

Le projet «De Vesontio à Besançon : La ville s'expose» proposera une découverte de la ville archéologique, des quartiers, des grandes constructions publiques ou privées qui ont marqué l'identité de la ville au cours du temps. Il présentera un parcours sur l'histoire de Besançon depuis son origine en tant que cité à l'époque gauloise, puis son apogée à l'époque romaine, enfin, les mutations de l'époque médiévale.

Cet événement aura lieu au musée mais également «hors les murs» du musée. En effet, il s'agit d'un projet à l'échelle de la ville où de nombreux sites formeront un véritable parcours archéologique destiné à perdurer au-delà du temps de l'exposition.

Ce projet programmé sur 2006 nécessite un important travail de préparation avec des partenaires scientifiques.

Dans cette perspective, une convention est mise en place avec l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP). Ce contrat a pour objet de définir la nature, la durée, les modalités de la collaboration scientifique et culturelle entre le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et l'INRAP.

La phase de préparation qui va se dérouler en 2005 concerne :

- la conception : muséographie maquettes, restitutions, film d'animation (40 000 €),
- la réalisation d'une partie de la muséographie, des maquettes, des restitutions, du film et d'éléments destinés aux futures animations prévues en direction des différents publics (50 000 €),
- l'infographie : panneaux, photographies (20 000 €),
- la conception du visuel de l'exposition et de la signalétique au musée (20 000 €).

Le budget dépenses 2005 s'élève donc à 130 000 €, financés par la Ville de Besançon pour un montant de 60 000 €, par l'INRAP à hauteur de 50 000 € et par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté à hauteur de 20 000 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- adopter ce projet d'exposition,
- autoriser M. le Maire à signer la convention de partenariat avec l'INRAP,
- autoriser M. le Maire à solliciter la subvention de l'Etat et d'autres partenaires potentiels,
- autoriser l'inscription en recettes à réception des notifications attributives des différentes subventions de l'Etat et autres partenaires, par décision modificative au budget de l'exercice courant sur les imputations 74.322/74718, 7478.52000 et les réaffecter en dépenses sur l'imputation 011.322/6068.52000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 5 et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 6 mai 2005.